écoutez!) J'attribue en grande partie ce progrès à ce que nous discutons une question supérieure à toutes celles dont la chambre a été saisie jusqu'à ce jour. Enfin, nous délibérons donc sur quelque chose qui est digne de fixer l'attention des messieurs qui aspirent à la réputation d'hommes d'état, car. jusqu'ici, nous avons malheureusement passé trop de temps à discuter des questions qui, à proprement parler, étaient plutôt du ressort d'un conseil municipal que d'une législature. (Ecoutez ! écoutez !) Comme il se pourra que les motifs de mon opinion sur cette mesure paraîtront en quelque sorte singuliers, j'entretiens l'espoir que l'on me pardonnera si je rappelle quelques-uns des événements les plus marquants qui se rattachent au progrès du Canada depuis quelques années Je dirai que bien que le pays ait gagné en importance, augmenté en population et en prospérité aussi rapidement, peut-être, que nous pouvions l'espérer, sous quelques rapports, cependant, il a plutôt rétrogradé qu'avancé. Je veux dire que depuis l'introduction du gouvernement responsable, les relations amicales entre les hommes marquants du pays ont plutôt diminué qu'augmenté. Je puis dire, M. l'Onateur, qu'avant l'union il existait plus de dignité que dans le cours de ces dernières années chez nos hommes publics, bien que je sache aussi que l'on pouvait avoir de justes objections contre le gouvernement d'alors. Il va de même sans dire que les agitateurs qui ont causé les troubles de 1837 avaient de grands sujets d'être mé-Mais avec l'expérience que nous contents. avons aujourd'hui, plusieurs d'entre nous, il est probable, seront prêts à admettre que ceux qui ont été les auteurs de cette rebellion, que nous nous simes alors un devoir d'écraser, étaient en réalité de réels bienfaiteurs du pays. (Ecoutez!) Le résultat a prouvé qu'ils ne faisaient que différer d'avec ceux qui crurent de leur devoir de les opposer, et qu'ils étaient en avant des hommes et de l'esprit politique do cette époque. Avant leurs voisins, ils reconnurent que l'état de choses qui existait alors ne pouvait durer longtemps, et plus tôt que d'autres ils purent apprécier les griefs dont une grande partie de la population était l'objet. (Ecoutez ! écoutez!) De là vinrent les luttes politiques qui eurent malheurensement pour résultat un recours aux armes. Par bonheur, cette insurrection put être réprimée, et une fois la paix rétablie, les hommes d'état de la

grande nation dont nous sommes fiers d'être les sujets, se mirent immédiatement à l'œuvre pour trouver les meilleurs moyens de faire disparaître les justes sujets de mécontentement qui avaient donné lieu à cette révolte. La première mesure arrêtée avait pour but l'union des deux provinces; mais cette union déplaisait à beaucoup et fut acceptée par eux avec répugnance. Des hommes dignes en tout point du respect de leurs compatriotes, prédirent alors quelle aurait de facheux résultats. Cependant, est-il en ce pays un scul être intelligent qui puisse dire que ces prédictions se sont réalisées? A la droite ou à la gauche de la chambre, je ne pense pas qu'il y ait un seul député qui croirait qu'il parle sincèrement celui auquel il entendrait dire que L'union a été suivie de désastreux résultats. le temps des hostilités entre le peuple des deux sections est passé. - Je dis les deux sections, car, malgré la coutume contraire, je ne me suis jamais permis de parler du Haut et du Bas-Canada comme provinces Dès que l'union a été un fait distinctes. accompli, j'ai senti que nous devious nous considérer comme habitants d'un même pays et non comme peuple de deux provinces séparées. Dans quelques cas, la législation a pu être plus à l'avantage d'une section, mais dans d'autres elle a été plus profitable à l'autre section; or, quelque avantage que l'une a pu avoir sur l'autre, tout le pays n'en a pas moins profité, puisque cela augmentait d'autant sa richesse et son importance. (Ecoutez ! écoutez !) Cependant, bien des années après l'établissement de l'union, on vit beaucup de personnes paraissant mécontentes de l'état de choses actuel, et s'attaquer au gouvernement responsable, dont elles ne parlaient que comme d'une calamité plutôt que comme d'un bienfait. Comme tous les individus entre l'age de l'enfance et de la maturité, nous avons reçu, M. l'Orateur, de sévères leçons, et c'est ce à quoi les sociétés qui passent de l'état peu marquant à une position plus élevée doivent aussi se soumettre. Le premier de ces enseignements que nous avons reçu sous le système responsable s'est trouvé dans la passation du bill de l'indemnité des pertes causées par la rébellion dans le Bas-Canada. Le hasard voulut, M. l'ORATEUR, que j'appartinsse alors à un parti du Haut-Canada qui se serait cru, sinon tout à fait, au moins presque justifiable de recourir aux armes pour s'opposer à l'exécution de cette loi ; m. . . , avec